

Ecoutez gronder nos colères !¹

A la veille du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, les raisons de faire gronder nos colères ne manquent pas !

La crise du COVID a accru les inégalités, laissé libre cours aux violences intrafamiliales (10 femmes victimes de féminicides depuis le début de l'année 2022), mis en difficulté de nombreux.ses salarié.es. L'équipe du Planning a elle-même été touchée, devant faire face à des arrêts maladie sans pour autant renoncer à sa mission d'accueil et d'écoute.

Les financements de l'État font toujours cruellement défaut, obligeant les petites structures à vivre dans l'incertitude permanente. Ainsi, « Le Tambour », structure d'accueil non mixte pour les femmes victimes de précarité, d'isolement et de violences a dû fermer temporairement ses portes et revoir son mode de fonctionnement faute de moyens suffisants pour répondre à la demande. L'association Filactions qui fait de l'information et de la prévention sur les violences sexistes et sexuelles a vu ses financements amputés cette année...

Métiers non choisis et mal reconnus, inégalité salariale, violences sexistes et sexuelles, double journée, manque de temps pour soi, sont encore le lot de nombreuses femmes.

Les mobilisations féministes ont pourtant permis quelques avancées : PMA pour toutes et tous, allongement des délais d'IVG à 14 semaines...

2022 est une année d'élection présidentielle : c'est le moment de nous faire entendre, d'exiger du gouvernement qu'il renonce aux effets d'annonce et assure une politique ambitieuse et efficace pour plus d'égalité. C'est pourquoi nous exigeons des candidats qu'ils intègrent à leur programme 10 mesures pour mettre fin aux inégalités femmes-hommes à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain quinquennat.

Alors que la « grande cause du quinquennat pour l'égalité femmes hommes » d'Emmanuel Macron s'est avérée une vaste opération d'enfumage, que les idées misogynes relèvent la tête, nous ne voulons plus de blabla, de promesses sans lendemain, nous voulons des actes !

**Alors, le 8 mars,
on en a marre,
on se met en grève !**

Mouvement Français pour le Planning Familial
2 rue Lakanal - 69100 Villeurbanne
☎ : 04.78.89.50.61. - Fax : 04.72.43.92.12.
E-mail : mfpf69@planningfamilial69.fr
Publication ISSN : 1776-208

¹Refrain de « Penn grévistes » chanson féministe que l'on peut retrouver dans le D'Ébats féministes n°69 de février 2020

SOMMAIRE

♀	Écoutez gronder nos colères !.....	p.1
♀	Victoire historique pour le droit à l'IVG.....	p.2
♀	25 novembre à Lyon, C.P.....	p.3
♀	27 novembre, prise de parole du CDF 69.....	p. 5
♀	Retour sur la manif du 27 novembre.....	p.9
♀	Centre ressources régional Handicap.....	p.11
♀	Projection-débat « L'événement »	p.14
♀	Women's land.....	p.15
♀	Une AGE ça va pas être drôle !.....	p.15

♀	Contraception autonome et partagée : GARCON.....	p.16
♀	Marie-Claire C., figure du combat pour l'IVG.....	p.19
♀	Le cercle Flora Tristan en BD.....	p.20
♀	Librairie à soi.e.....	p.21
♀	Superféministe fête la St Valentin.....	p.22
♀	Au Tambour une pause pour mieux revenir.....	p.23
♀	10 mesures pour un plan d'urgence égalité F/H.....	p.25
♀	Nouveautés au centre de documentation.....	p.27
♀	8 mars 2022 à Lyon	p.28



Victoire historique pour le droit à l'avortement ! Succès suite à la longue lutte des mouvements féministes

Après des années de mobilisation pour le droit à l'avortement, nous sommes fier.e.s de célébrer l'adoption de la loi visant à renforcer le droit à l'avortement ! Nous tenons à remercier les acteurs.rices politiques qui ont lutté à nos côtés et entendu les paroles des associations de terrain : Madame la députée Albane Gaillot qui a porté cette proposition de loi aux Parlements aux côtés de parlementaires allié.e.s, les associations féministes et leurs militant.e.s, les associations de médecins et de sages femmes et surtout les femmes qui ont pris la parole pour déstigmatiser l'avortement et demander un meilleur accès à ce droit fondamental pour toutes.

Cette avancée prolonge l'accès à l'IVG en France de deux semaines. Elle permet aux sages-femmes de réaliser des IVG chirurgicales. De plus, cette loi fait suite au décret paru le 18 février permettant aux femmes d'accéder à l'IVG médicamenteuse jusqu'à 7 semaines de grossesse hors établissement de santé, avec délivrance de médicaments en pharmacie d'officine et supprime la première prise obligatoire de médicament devant le.a professionnel.le de santé. L'ensemble de ces mesures sont une victoire importante pour le droit des femmes et des personnes trans concernées à disposer librement de leur corps.

Nous serons vigilant.e.s à l'application de cette loi sur l'ensemble du territoire français en métropole et Outre-Mer pour que chaque personne, qu'importe son âge, son statut socio-économique, sa nationalité, son lieu de résidence et son identité de genre, puisse accéder à l'avortement en France.

Mon corps, mon choix. Féministement,

Le Bureau confédéral du Planning familial

Lyon : 25 novembre 2021, Communiqué de presse



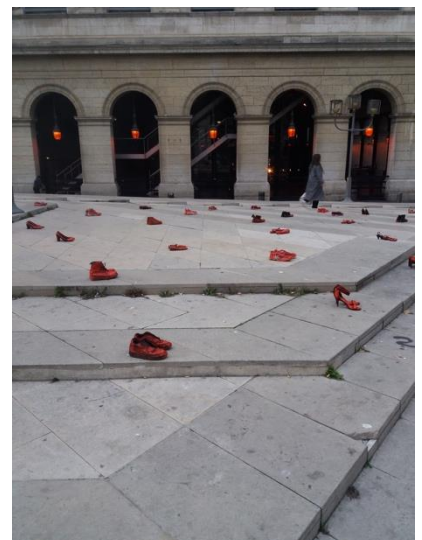
Aujourd'hui, le 25 novembre 2021, comme le 25 novembre 2020, comme le 25 novembre 2019, et comme depuis trop longtemps déjà, nous sommes en colère. Chaque jour, partout dans le monde, des femmes sont tuées par des hommes parce qu'elles sont des femmes. Tous les deux jours une femme est tuée en France, le plus souvent des mains de son partenaire ou ex-partenaire. Tous les deux jours en France un homme tue sa compagne ou son ex-compagne, se fait l'auteur d'un féminicide. A ce jour et depuis le 1er janvier 2021, on comptabilise 102 femmes tuées par leurs conjoints ou ex-conjoints.

Ce compte militant est a minima. D'autres personnes ont été victimes mais échappent au comptage, d'autres femmes parmi lesquelles des femmes trans, des travailleuses du sexe, ou encore toutes ces disparues dont les corps ne sont jamais retrouvés, qui n'entrent pas dans ces chiffres.

Aujourd'hui, 25 novembre, journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes, nous avons à nouveau choisi à Lyon de rendre visible l'absence de ces 102 femmes tombées dans cette guerre que le patriarcat mène contre nous, aujourd'hui encore, comme hier, en France et partout ailleurs. Ces deux dernières années, nous avons mis en lumière l'inaction de la justice, en plaçant ces chaussures sur les marches du Palais de Justice de Lyon. Aujourd'hui, nous sommes Place Louis Pradel, face à la mairie de Lyon et face au commissariat du 1er arrondissement, et ce choix non plus n'est pas anodin. Ces chaussures représentent chacune d'elles, chacune des femmes tombées cette année en France. Nous avons choisi de les placer ici afin d'interpeler la mairie de Lyon et la police nationale, et à travers elles les pouvoirs publics : vous ne remplissez pas vos missions. La justice de notre pays, la police, l'école, comme toutes les institutions représentant l'État, comme les autorités locales, ne remplissent pas leurs missions et ne protègent pas les femmes et les filles. Ces femmes sont tuées par l'inaction des institutions, qui par leur manque de volonté pour agir, participent activement à ces meurtres.

Tout cela, nous le dénonçons et nous l'affichons. Afficher la violence machiste par tous les moyens : sur les murs, par nos cris, sur les réseaux sociaux, lors de rassemblements, de manifestations, comme celle de samedi 27 novembre à Lyon, place Bellecour, et aujourd'hui devant les autorités locales, la police et la presse. Voilà ce que nous faisons depuis des années et ce que nous continuerons inlassablement de faire.

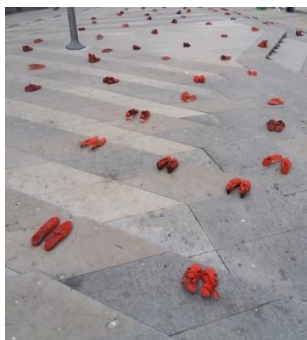
Afficher ses ressorts et ses causes : la domination économique, administrative, politique, culturelle, psychologique, sexuelle des hommes sur les femmes, l'idée qu'ont les hommes que « leur femme » leur appartient, le droit de vie ou de mort qu'ils prennent sur elles. Afficher et nommer aussi ceux qui perpétuent ces dominations et les violences de genre, voilà ce que nous faisons depuis des années et que nous continuerons inlassablement de faire. Un féminicide n'est pas un geste



d'amour désespéré, ni un acte isolé. C'est un phénomène qui n'épargne aucun milieu, c'est le fruit d'un système. Un système qui, dès la petite enfance, autorise voire encourage les petits garçons à violenter les petites filles, et qui, plus tard, laisse faire. Un système où la violence touche toutes les personnes minorisées de genre : pas seulement les femmes, mais aussi les personnes non-binaires, les hommes trans, les personnes intersexes. Ces meurtriers bénéficient de complicités à tous les niveaux de la société : famille, collègues, voisinage, police, justice, jusqu'aux plus hauts sommets de l'État.

Les promesses ne suffisent pas, nous demandons des actes, des moyens, une mobilisation concrète de long terme. Or, que constatons-nous aujourd'hui ? En 2021, comme en 2020, nous ne comptons plus le nombre de refus de dépôts de plaintes pour violences conjugales par des policiers qui renvoient droit vers la mort des femmes venues demander de l'aide dans un commissariat. Une aide que l'État leur doit. En 2021, le gouvernement continue de montrer avec violence son mépris pour les femmes victimes de violences sexistes et conjugales : Gérald Darmanin est toujours ministre de l'Intérieur, malgré des poursuites pour viol. Eric Dupond-Moretti est toujours ministre de la justice, malgré ses nombreuses déclarations sexistes et antiféministes. Leur présence au plus haut niveau du pouvoir est bien une façon de décrédibiliser, mépriser, insulter les luttes que nous menons au quotidien. En 2021, au mépris des mouvements massifs dénonçant les meurtres et violences policières et le racisme d'État, le gouvernement n'a eu de cesse, comme soi-disant réponse aux attentats terroristes, de répandre un climat de racisme et d'islamophobie et de stigmatiser les femmes racinées et en particulier les femmes musulmanes, par des discours et des mesures que nous ne pouvons qualifier que d'extrême-droite. En 2021, le gouvernement lambine sur l'accès réel et concret à la PMA pour toutes (décret d'application paru tardivement, aucune politique d'incitation au don de sperme, aucune mesure forte contre les services de soins ouvertement lesbophobes...) et sur la protection réelle des personnes et des élèves trans. 2021, nouvelle année du quinquennat d'Emmanuel Macron, nous a encore une fois prouvé que « la grande cause nationale du quinquennat » n'était que des vaines promesses, mais surtout que ce gouvernement, au lieu de défendre les droits des femmes, les piétine allègrement.

Face aux violences patriarcales, face à l'inaction complice de l'État, contre ses actions complices, nous continuerons de nous battre. Nous serons présentes et appelons à participer au rassemblement de ce soir à 17h sur le parvis de l'ENS de Lyon pour soutenir les victimes de harcèlement sexiste au travail. Nous serons également présentes place Bellecour à 18h pour honorer les victimes de féminicides à l'appel de l'association Lié.e.s. Nous manifesterons enfin le samedi 27 novembre à partir de 14h à Bellecour, avec le Collectif Droits des Femmes 69, et nous vous invitons à nous rejoindre pour crier avec nous. Aujourd'hui, et samedi, nous crions et nous crierons aux femmes notre solidarité. Nous sommes fortes, nous sommes unies et nous continuerons notre lutte contre les violences et contre la précarité économique qui les cimente.



Les Superféministes/Planning Familial 69.



Manif du 27 novembre 2021 : la prise de parole du Collectif

Belle manifestation contre les violences sexistes et sexuelles samedi dernier à Lyon, avec plus de 7000 personnes présentes !

Voici le texte du Collectif Droits des femmes 69 qui a été lu avant le départ en manif. Merci aux traductrices en LSF !

"Les violences sexistes et sexuelles, ça suffit !"

Nous sommes des millions de femmes à avoir subi et à subir encore des violences sexistes et sexuelles qui nous pourrissent la vie.

Nous sommes des millions à avoir été victimes et avoir vu ces violences abîmer nos amies, nos sœurs, nos voisines, nos amoureuses, nos mères, nos enfants ou nos collègues.

Ces violences qui visent les femmes et les minorités de genre, ne sont pas un hasard. Elles sont issues du patriarcat qui est un système inégalitaire fondé sur un rapport de domination des hommes sur les femmes. Les violences sexistes et sexuelles s'inscrivent dans un continuum des violences, c'est-à-dire, que toutes les violences exercées à l'encontre des femmes et des minorités de genre sont inséparables les unes des autres. Elles connaissent de nombreuses et diverses manifestations, allant du sexisme au quotidien aux violences conjugales, des violences psychologiques au harcèlement sexuel, du viol aux violences gynécologiques et obstétricales, des atteintes au droit à l'IVG aux stérilisations forcées... Et elles s'exercent dans différentes sphères : dans la famille, dans le couple, au travail, et dans l'espace public.

Elles touchent aussi les enfants, co-victimes des violences conjugales ou victimes de violences sexuelles telles que l'inceste par exemple. Ces violences s'imbriquent et se cumulent pour certaines personnes en raison de leur situation de handicap, de vulnérabilité, de leur âge, de leur origine sociale, de leur statut de migrantes, parce qu'elles sont lesbiennes ou bisexuelles, parce qu'elles/ils sont transgenres, intersexes, parce qu'elles sont autistes ou parce qu'elles sont racisées, etc.

Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, on se retrouve ensemble pour manifester et dénoncer ces violences issues de la domination masculine et de l'hétéro-patriarcat.

Les violences sexistes

Dans notre société, les femmes sont encore trop souvent réduites à leur apparence physique et sont la cible de différentes conduites sexistes. Ce sexisme est fortement véhiculé par les médias et va se retrouver dans de nombreuses situations du quotidien et ce avant même la naissance jusqu'à la fin de vie quelle que soit la classe sociale. Le sexisme prend ainsi de multiples formes, se conjugue aux autres rapports de domination et concerne tous les aspects de la vie, des plus intimes aux plus publics. C'est à la fois l'aboutissement d'un système de domination et l'un des maillons qui maintient ce système inégalitaire et hiérarchisé.

Qu'il soit hostile ou soit-disant bienveillant, le sexisme se produit dans un contexte de non-réciprocité qui entraîne une déshumanisation des femmes jugées incapables de faire des choix, peu ou pas autonomes, passives ou encore interchangeables. Il prend différentes formes plus ou moins visibles, plus ou moins définies comme des violences, telles que des remarques sexistes ; blagues ; commentaires paternalistes ; harcèlement dans l'espace public, au travail, cyberharcèlement ; « revenge porn » ; violences dans le couple ; contrôle de la sexualité, des tenues vestimentaires ou des sorties, etc.

Entre exotisation sexuelle, racisme ordinaire, classisme pour certaines, les femmes racisées vivent des violences liées à différents types de domination basés sur leur genre, race et/ou classe. Ainsi, lors de leur prise en charge médicale, les femmes racisées sont souvent moins prises au sérieux que les femmes blanches par rapport à leur douleur et ont plus de risques de subir des violences médicales.

Certaines femmes subissent aussi une législation islamophobe. Face à une société raciste et sexiste, les parcours pour obtenir justice en cas de violences sont encore plus difficiles.

La vie de toutes les femmes est jalonnée par cette violence sexiste et ce n'est pas pour rien que nos voisines québécoises parlent de culture du viol ! Ces violences sexistes sont trop souvent minimisées et pourtant c'est bien d'un système oppressif dont il faut se débarrasser pour stopper l'infériorisation des femmes face aux hommes et l'infériorisation de toutes celles et ceux qui ne sont pas dans la norme binaire hétéro-patriarcale attendue.



Les violences conjugales

- 102 féminicides conjugaux en 2020, déjà 104 en 2021.
- Chaque année en France plus de 200 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint.

Bien que la lutte contre les violences conjugales ait été déclarée grande cause du quinquennat et malgré le Grenelle contre les violences, force est de constater que les violences conjugales ne diminuent pas. Les violences dans le couple concernent toujours près d'une femme sur 10 et une sur 3 au niveau international. Elles prennent différentes formes : violences psychologiques, violences verbales, violences administratives, violences économiques, violences physiques, violences sexuelles et féminicides.

Les associations qui reçoivent les victimes voient leur activité exploser et le nombre d'appels pour violences sur les lignes dédiées a augmenté de plus de 40% pendant le confinement.

Nous dénonçons le traitement médiatique des violences conjugales qui participe de leur banalisation. Trop souvent, les termes employés dans les journaux minimisent et rendent invisible la gravité des situations de violences subies par les femmes : "faits divers", "drames", "coups de folie" cachent en réalité les coups, viols et féminicides, jusqu'à, parfois, rendre les femmes elles-mêmes responsables des violences qu'elles subissent.

Les femmes sans-papiers victimes de violences conjugales sont exclues des dispositifs mis en place pour protéger les femmes. Si des lois ont bien été promulguées ces dernières années, les obstacles sont tels qu'elles sont difficilement applicables. Les femmes migrantes se retrouvent ainsi livrées à elles-mêmes.

Nous n'oublions pas les enfants qui doivent également être reconnu·es comme co-victimes des violences conjugales. On ne grandit pas correctement dans un contexte violent, et cela participe à la reproduction encore et encore des mêmes schémas de violence.

Les violences sexuelles, en France

- Chaque année, 94 000 femmes sont victimes de viol ou de tentatives de viol.
- Pour 91 % d'entre elles, les victimes connaissent leur agresseur.
- Seules 12 % des victimes de viol ont porté plainte

4 ans après le début du mouvement MeToo, la parole continue à se libérer sur les viols et les agressions sexuelles : au début de l'année 2021, la parution du livre de Camille Kouchner et la campagne #MeTooInceste ont montré l'ampleur du crime d'inceste, avec des dizaines de milliers de témoignages. C'est dans le cadre familial que les menaces sont les plus grandes pour les enfants : on estime que 3 enfants par classe sont victimes d'inceste ou de violences sexuelles par une personne proche.

Le milieu de l'enseignement supérieur voit peu à peu le silence se fissurer sur les violences sexuelles grâce au travail de l'association Clashes, le #SciencesPorcs ou encore des enquêtes journalistiques. Après le monde sportif, c'est dans le milieu du théâtre que sont dénoncées ces violences et l'impunité des agresseurs. Les comédiennes dénoncent et témoignent aujourd'hui massivement d'une culture du viol inhérente à l'apprentissage et à l'exercice de leur métier. Des rapports de séductions imposés par des metteurs en scène sous couvert de "travail artistique" vont jusqu'à des violences verbales, attouchements et agressions commis pendant les répétitions. Tout récemment, le #MeTooMedia a mis en lumière le caractère massif des violences sexuelles au sein des grands groupes médiatiques. Des violences connues et étouffées depuis trop longtemps.

Ces mouvements récents rappellent que le harcèlement sexuel et la culture du viol dans le monde du travail ne sont pas suffisamment combattus et sanctionnés par les employeurs.

Autre symbole du caractère institutionnalisé de ces violences et du rapport de domination masculine : les viols et agressions sexuelles sur les enfants perpétrés dans l'Église catholique. Le rapport Sauvé a comptabilisé au moins 330 000 victimes mineures depuis les années 1950 en France. La dimension systémique de ces violences a été mise en évidence : les agresseurs ont été, là encore, protégés par l'institution.

Quelques jours après la commémoration des victimes de transphobie lors du TDOR², rappelons que les femmes trans connaissent, en plus des violences sexistes et sexuelles communes à toutes les femmes, des violences propres à leur identité : agressions transphobes, violences gynécologiques et médicales... Les femmes trans sont précarisées, et ainsi rendues plus vulnérables face aux violences, par la société qui leur refuse, jusqu'à dans nos milieux de lutte, leurs droits à disposer de leur corps, et de leur identité et à vivre dignement.

² Transgender Day Of Remembrance : journée du souvenir trans.

En ce 27 novembre 2021, nous adressons également nos pensées et notre solidarité aux proches et à la famille de Dinah, elle aussi victime des violences patriarcales car victime de lesbophobie et de racisme au sein de l'établissement où elle menait sa scolarité. Son suicide à l'âge de quatorze ans, dans la nuit du 4 au 5 octobre, nous rappelle cruellement les conséquences du harcèlement et des violences lesbophobes et racistes et le manque de politiques publiques à l'encontre de ces violences. En 2021, SOS Homophobie rappelait dans son rapport annuel que les lesbiennes font "face à une épidémie de haine". Polymorphes, ces violences vont des insultes aux menaces en passant par le rejet ou les agressions, dans les cadres scolaire, familial, professionnel, mais aussi dans le voisinage. Témoignage criant de cette haine, l'attaque d'un rassemblement pour la fierté lesbienne à Lyon, le 24 avril 2021, par un groupe de militants fascistes. Elle s'inscrit dans un contexte d'agressions multiples menées par l'extrême droite à l'encontre de manifestations féministes ou LGBTI.

Nous dénonçons l'impunité dont ces groupes semblent bénéficier, alors que les militant.es antifascistes connaissent une répression massive.

Partout en Europe mais aussi en France, la montée du fascisme est une forte menace sur les droits des femmes.

Nous souhaitons faire entendre nos voix pour que les violences sexistes et sexuelles cessent.

Nous voulons :

- Des moyens réels pour les associations qui accompagnent les femmes victimes de toutes violences, comme par exemple renforcer les moyens dédiés pour le 3919, la ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences ouverte 24h sur 24 et 7 jours sur 7.
- Une hausse des hébergements d'urgence et la protection des victimes.
- La formation de tou.te.s les professionnel.le.s.
- Des campagnes de prévention et de sensibilisation dans les écoles faites par des structures qualifiées et féministes
- Une prise en charge correcte et féministe des auteurs de violences sexistes (qu'elles soient conjugales, sexuelles ...)

Nous sommes le 27 novembre. Et à ce jour, nous déplorons 104 féminicides conjugaux en 2021 ! Nous honorons nos mortes, mais nous devons aussi et surtout protéger les vivantes !

Quelle société, quelle démocratie peut accepter de voir autant de ses citoyennes violées, agressées, assassinées parce qu'elles sont des femmes ?



Quelle société, quelle démocratie peut accepter de voir autant de femmes chaque année subir des violences ?

Cela ne peut plus durer !

Nous devons nous regarder,

Nous découvrir des milliers,

C'est le temps de la colère, de notre colère.

Nous sommes toujours là

Pour faire entendre notre voix, notre colère et dire STOP

Collectif Droits des femmes 69

NON nous n'avons pas besoin d'hommes ou d'antifa virilos pour nous défendre !

Retour sur la manifestation du 27 novembre contre les violences sexistes et sexuelles

Oui, l'extrême-droite à Lyon est un danger.

Oui, l'extrême-droite à Lyon attaque régulièrement nos manifestations, et les militant.e.s antifascistes, féministes et/ou LGBTQI.

Oui, nous réfléchissons à chaque manifestation à la meilleure manière d'assurer notre protection, de la manière la plus collective possible.

Oui, la plupart des organisations membres du Collectif Droits des Femmes 69 connaissent cette menace et sont engagées dans la lutte contre l'extrême-droite.

Ce qui s'est passé samedi 27 novembre est grave.

Une vingtaine de mecs (et quelques femmes) qui n'appartenaient pas aux diverses structures du Collectif Droits des Femmes 69 organisant la marche se sont autoproclamés service d'ordre parallèle. Ils ont marché soit sur les côtés à l'avant de la manif soit sur les côtés de la manif, adoptant une attitude afin, disaient-ils, d'assurer la sécurité, "notre" sécurité. Ils ont aussi évoqué notre incapacité à nous défendre en cas d'attaque de l'extrême droite. Malgré nos tentatives de discuter avec eux et de leur faire comprendre que leur attitude viriliste était inappropriée et contrevenait à la volonté des manifestantes, des organisatrices et du service d'ordre unitaire, les discussions avec eux ont tourné en rond et des intimidations ou des propos inadmissibles ont été entendus tels que : "on espère que les fachos vont attaquer, elles feront moins les malines après".

Cette attitude est détestable et scandaleuse à plusieurs titres.

D'abord, parce qu'elle écrase l'organisation collective entre différentes structures et la remet en question. Ces individus ont ainsi refusé de reconnaître notre propre service d'ordre, méprisant le travail collectif que nous menons au sein du CDF. Ensuite, et surtout, parce que cela perpétue une attitude machiste et viriliste que nous combattons et qui était l'objet de cette manifestation puisque le sexisme est la racine des violences que nous subissons.

Dans une marche féministe, contre les violences sexistes et sexuelles, un groupe très majoritairement composé d'hommes s'arroge le droit de se poser en "protecteurs" et en "experts" de la lutte contre l'extrême-droite. Ces individus ont refusé de reconnaître à des féministes leur capacité à gérer elles-mêmes leur propre sécurité. C'est donc ça la lutte antifasciste à Lyon ? Des doigts d'honneur (dont on rappellera au passage le caractère misogyne et homophobe) ? Des individus qui ne reconnaissent pas l'organisation collective de cette manifestation, qui méprisent des militantes, qui effraient une partie des manifestantes ? Des individus à l'attitude menaçante envers un SO unitaire composé en grande partie de meufs et de personnes queers ?

Nous faisons le choix d'organiser des SO qui n'ont pas d'attitude autoritaire et viriliste, qui sont mixtes pour nous protéger et protéger les manifestant.e.s. Il est anormal que des militant.e.s, parce qu'elles/ils font partie d'un SO, soient insulté.e.s et intimidé.e.s lors de manifestations.

Nous ne croyons pas que la lutte contre les fascistes passe par la force physique, le machisme et l'agressivité à l'égard des féministes. Nous croyons qu'en tant que féministes nous pouvons nous défendre et nous auto-organiser sans la protection d'hommes.

Nous dénonçons toutes les attitudes virilistes et sexistes d'où qu'elles viennent. Nous considérons avoir été dénigrées et niées dans notre autonomie et dans ce que nous défendons.

Nous dénonçons aussi l'usage systématique d'insultes sexistes et homophobes dans nos cortèges. Il nous est insupportable d'entendre les insultes telles que "salopes", "grosse pute", "enculés" ou "nique ta mère" dans nos manifestations. Pourquoi toujours féminiser les insultes à l'encontre des fachos ou des policiers ? En quoi les mères, toujours les mères et jamais les pères, devraient être rendues responsables ? Pourquoi utiliser des termes renvoyant à une sexualité féminine qui échappe à un contrôle masculin comme des insultes, qu'il s'agisse d'une sexualité jugée débridée (« salope ») ? Pourquoi considérer la pratique de la sodomie comme digne d'insulte ? Ces insultes participent et entretiennent la culture du viol et l'homophobie. L'usage de telles insultes sexistes et homophobes, malgré nos tentatives de discussion sur le sujet, piétine nos luttes féministes et LGBTI. Par leur attitude, ils ont délibérément créé un sentiment d'insécurité et de menace au sein d'une manifestation féministe contre les violences qui doit précisément être un lieu où nous devons pouvoir nous sentir libres de nous exprimer, de revendiquer, d'être entourées de camarades solidaires et non de "camarades" qui usent d'une attitude machiste et de violences verbales pour nous intimider. Cela ne peut plus durer, ces agissements n'étaient pas acceptables le 27 novembre 2021, pas plus qu'ils ne le seront à l'avenir.

Nous exigeons que ces comportements virilistes cessent en manifestation et rassemblement ainsi que dans tous les événements militants organisés à Lyon, qu'ils soient féministes ou non. Nous appelons l'ensemble des organisations associatives, politiques et syndicales à ne plus tolérer ces intimidations et ces violences en manifestation de la part de soi-disant "camarades".

Même si nous sommes en colère, ces faits ne parviendront pas à entamer notre fierté d'avoir pu manifester contre les violences sexistes et sexuelles et d'avoir pu, encore une fois, affirmer notre volonté d'en finir avec ce système patriarcal violent et inégalitaire. **Nous sommes fières d'avoir opposé aux violences que nous subissons nos revendications et notre force collective. C'est donc le côté très positif de cette manifestation que nous retiendrons : l'organisation d'une très belle manifestation avec de très nombreuses et nombreux participant.e.s, une belle énergie, des cortèges déterminés et revendicatifs!**

Nous sommes fières, fortes, féministes et en colère !

La lutte continue !

Collectif droits des femmes : *Planning Familial du Rhône, Filactions, Nous Toutes 69, OLF 69, Femmes Solidaires 69, Collectif MeToo 69, UD CGT 69, Solidaires 69, FSU 69, FRAP-UCL, PG 69, NPA 69, PCF 69, PS 69, Ensemble !*

Un Centre Ressource « Vie intime, affective, sexuelle et soutien à la parentalité pour les personnes en situation de handicap » en Auvergne-Rhône-Alpes

Le contexte

La Convention Internationale des droits des personnes en situation de handicap demande aux États membres de prendre toutes les mesures appropriées pour lutter contre les discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap concernant le mariage, la famille, la parentalité et les relations personnelles et pour assurer l'accès à tous les services de santé.

En 2019, le Grenelle contre les violences conjugales a fait émerger la question très préoccupante des violences faites aux femmes en situation de handicap.

Dans le cadre de ce Grenelle (mesure 29)³, du Comité Interministériel du Handicap (CIH) du 3/12/2019, de la stratégie nationale de santé (2017/2030) et de la stratégie de soutien à la parentalité « Dessine-moi un parent », chaque région est tenue de mettre en place un Centre Ressource « Vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité pour les personnes en situation de handicap ».

Rappel des Chiffres Clés sur les violences faites aux femmes en situation de handicap :

La Délégation aux droits des femmes du Sénat du 3 octobre 2019 qui a adopté le rapport d'information sur les violences faites aux femmes handicapées⁴ relève un état des lieux préoccupant :

En France **4** femmes handicapées sur **5** sont victimes de violences et/ou maltraitance de tout type.

En France	Femmes valides	Femmes en situation de handicap
Sont victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire	19%	34%
Sont victimes de harcèlement sexuel	54%	61%

- **88%** des femmes avec un trouble du spectre de l'autisme sont victimes de violences sexuelles, dont **47%** avant 14 ans⁵.
- **27%** des femmes sourdes ou malentendantes déclarent avoir subi des violences au cours de leur vie⁶.

³ https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2019/11/dossier_de_presse_-_cloture_du_grenelle_contre_les_violences_conjugales_-_25.11.2019.pdf

⁴ La Délégation aux droits des femmes du Sénat du 3 octobre 2019 rapport d'informations sur les violences faites aux femmes handicapées présenté par Roland Courteau (Socialiste et républicain) Chantal Deseyne (les Républicains) Françoise Laborde (RDSE) et Dominique Vérien (Union centriste)

⁵ Congrès de l'encéphale 2019. Paris, Dr David Gourion, S.Ledouc, M.Rabatel

⁶ Baromètre Santé sourd et malentendant 2011/2012

- On dispose de peu de statistiques sur les violences chez les **hommes en situation de handicap**⁷.

Le risque de subir des violences sexuelles est **multiplié par deux pour** les personnes atteintes de handicap, et **par six** pour les femmes présentant un handicap mental.

Ces chiffres déjà alarmants, sont certainement très en dessous de la réalité car il y a un vrai tabou sur la question de la sexualité des personnes en situation de handicap et un impensé sur les violences qu'elles pourraient subir. On manque en France de statistiques officielles poussées et cela relègue les femmes en situation de handicap à être invisibles et oubliées des politiques publiques.

Selon un rapport publié par le Parlement Européen sur la situation des femmes handicapées dans l'Union Européenne près de 80% des femmes handicapées sont victimes de violences, Ce chiffre atterrant on le retrouve souvent sur le terrain à l'occasion d'échanges avec les personnes en situation de handicap sur les questions de vie affective et de santé sexuelle, ou lors des séances d'éducation à la sexualité (espaces permettant l'identification des violences et propices aux révélations des violences subies dans leur vie).

Le Planning Familial et le handicap

Le Planning Familial, avec son programme national « Handicap et alors ? », est engagé depuis plusieurs années désormais à favoriser l'accès aux droits sexuels pour les personnes en situation de handicap et la promotion de l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge.

C'est un programme systémique qui cherche à avoir un impact sur la situation de handicap en accompagnant les personnes vers l'affirmation de soi et de leurs propres choix, leur entourage familial et professionnel et les institutions. Il vise à :

- Donner les informations adaptées aux personnes.
- Animer des groupes d'échange avec les parents pour qu'ils et elles puissent déposer leur questionnement dans un espace sûr.
- Sortir de l'isolement, se confronter avec des pairs.
- Soutenir, former et outiller les professionnel.le.s pour qu'ils et elles puissent répondre de façon adaptée et satisfaisante aux personnes.
- Travailler avec l'institution sur le projet d'établissement, le règlement intérieur, les lois, le cadre.

Notre travail est porté par une réflexion collective au sein du Planning familial qui se nourrit constamment de la rencontre avec les personnes concernées.

Cela nous amène à être dépositaires des violences sexuelles, de couple, mais aussi institutionnelles et familiales dont certaines relèvent de violences éducatives dites « ordinaires ».

Pour le Planning Familial, l'éducation à la sexualité est le point d'ancrage de toutes les thématiques liées à la santé sexuelle. Sans information objective sur le corps, l'anatomie et la physiologie des organes sexuels, le plaisir, la procréation la contraception, l'avortement, les IST, l'orientation sexuelle, les violences, il n'y a pas de choix éclairés ! Condition préconisée par la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse, à la contraception et à la stérilisation à visée contraceptive.

⁷ Etudes et résultat DRESS 2020 <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/les-personnes-handicapees-sont-plus-souvent-victimes-de-violences>

Être en mesure de faire ses choix en toute conscience constitue la clé vers l'autonomie et nécessite un accompagnement personnalisé en fonction de chacun.e et en tenant compte de son développement psychoaffectif.

La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes du Planning Familial va plus loin en s'engageant à porter le Centre Ressource

Compte-tenu de son expérience de terrain et de son engagement politique en faveur de la liberté de choix en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, la Fédération régionale du Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de se saisir des recommandations du Grenelle de 2019 de lutte contre les violences conjugales en répondant à l'appel à projet ouvert par l'ARS, en août 2021.

D'autant, que le 5 juillet 2021⁸, une circulaire est parue, relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les Établissements et Services Médico-Sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences. Cette circulaire demande aux ESMS de s'engager activement dans l'éducation à la sexualité des personnes porteuses d'un handicap et ce, dès le plus jeune âge, pour permettre à chacun.e d'adopter les comportements adaptés pour vivre une sexualité choisie, épanouie et sans contrainte.

En novembre 2021, l'ARS a retenu notre candidature parmi les 3 dossiers déposés. Plusieurs organismes gestionnaires d'établissements (ESMS) ont appuyé notre candidature. Nous les en remercions très sincèrement.

Cahier des charges du Centre Ressource « Vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap » :

L'objectif général est de promouvoir de façon positive l'intimité, l'autonomie affective, sexuelle, relationnelle et le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap et de lutter contre les violences.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Repérer les personnes et lieux ressources sur l'ensemble du territoire régional
- Développer un réseau de partenaires
- Répondre aux questions des personnes ainsi qu'à leur entourage
- Permettre aux professionnel.le.s des établissements et services médico-sociaux (ESMS) de monter en compétence.

La durée de ce projet est de 3 ans (fin 2024). Un poste de coordinatrice du Centre Ressource a été créée à hauteur de 24h/semaine.

Les missions attendues sont les suivantes :

- Organiser la mise en place d'un état des lieux des personnes et lieux ressources pour, *in fine*, réaliser une cartographie pour mettre en lumière ce qui fonctionne bien et faire ressortir les manques sur les différents territoires de la région
- Prévoir un/des accueils dédiés pour répondre aux besoins d'information et aux questions des personnes

.../...

⁸ N° DGCS/SD3B/2021/147

- Créer un annuaire régional dédié dans le Numéro Vert « Sexualités, contraception, IVG » du Planning Familial et mutualisé avec les autres plateformes téléphoniques
- Mutualiser les fonds documentaires existants de la région.

La Fédération du Planning Familial prévoit également un recensement des professionnel.les ou organismes de formation pour les professionnel.les des ESMS sur les thématiques de la santé sexuelle.

B.M.

Une projection-débat autour du film « L'événement »

Le Planning 69 a été invité à animer un temps d'échange dans le cadre des « jeudis d'Amnesty » à Rillieux. Petit retour sur cette soirée.

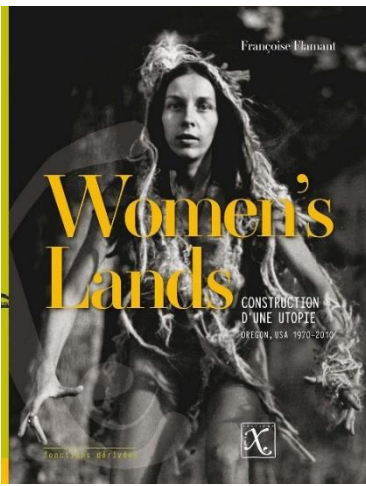
Le film « L'événement » réalisé par Audrey Diwan, est adapté du roman d'Annie Ernaux du même nom. En 1963, une étudiante découvre qu'elle est enceinte, alors que l'avortement est illégal en France. On suit, pas à pas, sa recherche éperdue d'une solution, ses tentatives d'auto-avortement, son avortement clandestin. Les différentes conséquences de l'illégalité sont évoquées au fil de son parcours : le refus des médecins de lui apporter une aide, par peur pour l'un, par réprobation morale pour l'autre, les copines qui se détournent pour ne pas être accusées de complicité, la difficulté à trouver des informations et de l'argent pour un avortement clandestin quand on n'appartient pas à un milieu aisé, la peur, la souffrance, et la solitude face à cette situation. Le film est éprouvant, il nous met en tension devant les difficultés éprouvées, mais nous montre aussi l'immense détermination d'une femme à ne pas laisser briser sa vie par une grossesse non désirée. Il nous plonge aussi dans une époque où celles qui se marient quittent brusquement leurs études, où le désir est réprimé par peur d'une grossesse mais aussi des jugements moraux, où le tabou sur la sexualité laisse les jeunes dans l'ignorance.



Après la projection, le public, peu nombreux mais motivé, s'est lancé dans un échange qui mêlait témoignages personnels et questionnements politiques. La dimension intergénérationnelle a créé des effets intéressants : plusieurs femmes ont évoqué leur jeunesse dans cette période où l'avortement était interdit, des jeunes hommes et femmes ont fait le parallèle entre la situation actuelle et l'époque du film. Les jugements sur la sexualité des femmes, le tabou sur l'IVG restent toujours présents même s'ils ont pris de nouvelles formes. Le Planning a été questionné sur son travail d'accompagnement dans les situations d'IVG, sur la place des hommes dans ces démarches, sur l'éducation à la sexualité aujourd'hui. Nous avons pu parler également des enjeux politiques autour des questions de sexualité et d'IVG.

V.R.

Dernière minute : **Anamaria Vartolomei** (Anne dans le film), César 2022 du meilleur espoir féminin pour ce rôle.



Women's lands, construction d'une utopie.

Oregon, USA 1970-2010

Françoise Flamant, éditions Ixe, 2015

On peut être féministe depuis sa plus tendre enfance (ou presque), et avoir poursuivi des études d'histoire des femmes et pourtant, découvrir à presque quarante ans l'existence des terres de femmes. Est-ce parce que les expériences collectives dont il est question sont loin dans l'espace ? Est-ce parce qu'il s'agit de communautés lesbiennes ? Est-ce parce que le séparatisme n'a pas bonne presse, ainsi que le souligne Françoise Flamant au début du livre : « Un tel choix, le séparatisme, fut violemment critiqué et qualifié d'utopique. Ce jugement aussi définitif qu'exclusif a longtemps occulté les recherches et réflexions approfondies sur les vécus et les productions que cette orientation a permises ».

Quoiqu'il en soit ce livre permet de transmettre un peu de ce que furent ces dizaines de lieux de vie collective entre femmes, où essayait de s'inventer une vie différente, « hors » de la société patriarcale, des années soixante-dix jusqu'à, pour quelques-unes de ces terres, nos jours. Ces lieux ont été nommés « Mountain Grove », « Fly away home » ou « Rainbow's end », des jeunes femmes ont acheté ces terres parfois très inhospitalières, y ont construit leurs habitats et expérimenté des modes de vie, dans leurs aspects les plus matériels, mais aussi spirituels et artistiques. L'autrice décrit ces expériences et les replace dans leur contexte social et géographique, nous fait suivre leurs histoires, leurs évolutions, réussites et difficultés.

C'est un beau travail de transmission, qui peut, comme tout travail de transmission, enrichir les expériences actuelles de lieux de vie collective d'une autre épaisseur, d'un passé et d'une histoire qui dépasse les frontières.

S.C.

Une A.G. extraordinaire, ça ne va pas être drôle !

Le 30 novembre dernier les militant.es du Planning Familial 69 avaient été invité.es pour une Assemblée Générale Extraordinaire.

Cette AGE avait pour but de voter des modifications de statuts. On imagine déjà des heures de discussion sur un mot, des « pinailages » à n'en plus finir....

Et bien non ! D'abord les discussions ont été très intéressantes, tout le monde a pu s'exprimer et comprendre un peu mieux le fonctionnement du Planning.

Et surtout cette Assemblée Générale Extraordinaire était ANIMÉE : des déplacements dans la salle autour de thèmes anodins comme le prénom, la couleur des chaussures, la saison préférée, permettant de mieux se connaître, six tables de découverte des ressources du Planning où chacune peut se renseigner et poser des questions, une vidéo de présentation du Congrès.

Et, en effet, la salle s'anime, les personnes présentes déambulent autour des stands, échangent entre elles.

Alors finalement, cette AGE n'était pas du tout ennuyeuse... et donnait envie de s'investir au Planning.

C.R.

Retour sur une expérience de contraception autonome et partagée : le Josckstrap fait maison de chez GARCON

La dénonciation de la « charge mentale » endossée par les femmes dans leur quotidien cis-hétérosexuel a amené la revendication du partage de la charge contraceptive. Il s'agirait qu'elles ne soient plus seules dans le couple à assumer la responsabilité d'une fertilité partagée et à en assumer les coûts : les rendez-vous médicaux pas toujours bienveillants, le passage en caisse à la pharmacie, les effets secondaires indésirables, les risques pour leur santé, les éventuels ratés, le fait d'avoir à y penser, le stress et les tips (*trucs*) pour ne pas « oublier ». Donc que leur compagnon s'y mette aussi.

Des initiatives de contraception masculine sont connues en France, dans les années 70, autour d'Ardecom (Association pour la Recherche et le Développement de la Contraception Masculine). Des hommes cishétéro souhaitaient, pour eux-mêmes, une contraception afin de gérer leur possible fertilité. Aujourd'hui l'initiative est plus le fait de femmes et motivée par l'idée nouvelle d'un partage de la charge contraceptive au sein du couple.

Si la vasectomie a fait d'importants progrès ces dernières années en France (moins de 2000 actes en 2010 contre près de 13 000 en 2019), des initiatives autonomes émergent également, bien que plus timidement autour de la méthode dite thermique. Elle consiste à faire monter la température des testicules pour faire baisser voire rendre nulle la quantité de spermatozoïdes produits.

De quoi parle-t-on ?

On parle désormais de contraception « dite masculine » ou « testiculaire » à la faveur d'une meilleure prise en compte des existences transgenres et afin de couper avec une conception cis centrée de la contraception. Des femmes trans, des personnes intersexes ou non binaires sont également concernées. Cette dernière expression est cependant encore sujette à débats.

Plusieurs méthodes thermiques co-existent aujourd'hui pour pratiquer la remontée testiculaire (3 modèles : slip, jockstrap et l'anneau.

- Le slip contraceptif, modèle breveté mis au point dans les années 1970 par Roger Mieusset, andrologue, et proposé dans sa version simplifiée en auto-confection par le collectif Thomas Bouloù et par le PF de Paris.

- Le jockstrap (ça ressemble à un boudier nous explique Erwan, anneau fait avec une chaussette maintenue avec une bande élastique) est proposé à l'auto-confection par Thomas Bouloù et GARCON.

- L'anneau en silicone : soit l'Andro-switch, dispositif annulaire en silicone inventé par Maxime Labrit. Cette méthode a convaincu quelques adeptes mais n'a pas reçu l'autorisation nécessaire à sa mise sur le marché.

Si au PF69 la demande est encore faible, elle n'est pas nulle. Noémie, une de nos médecins, accueille et renseigne les personnes demandeuses. Formée sur le sujet, elle participe en outre à un groupe de travail national sur la question. Sollicitées par des usager-ères, partant d'interrogations au sujet des slips contraceptifs (ceux-ci auraient sur l'anneau contraceptif l'avantage du confort mais qu'en est-il

de l'efficacité et de l'innocuité des dispositifs existants ?), nous avons décidé de chercher à en savoir plus sur les velléités connues en matière de confection autonome et de recherche d'autonomie contraceptive. Notre idée de départ : créer des ponts avec d'autres plus compétents que nous mais surtout avec des personnes plus directement concernées par la méthode. Alors que nous nous interrogeons sur le rôle que nous pourrions jouer dans cette histoire (mettre en relation mais avec qui ? promouvoir mais quoi ? auprès de qui et par quels canaux ? accueillir un atelier dans nos locaux mais à quelles conditions ?), nous étions fémininement réticentes à l'idée de prendre en charge l'initiative, la mise en place et l'animation.

C'est ainsi que le groupe IVG-contraception est entré en contact avec l'équipe de GARCON à Toulouse, n'ayant pas connaissance d'initiatives sur notre territoire. Nous avons échangé avec Erwan – son co-fondateur – sur cette expérience et d'autres initiatives hexagonales voire, rhônalpines.

GARCON c'est quoi ? c'est qui ?

GARCON - Groupe d'Action et de Recherche pour la **CON**traception

GARCON est une association pro-choix qui vise la diffusion de connaissances sur les méthodes contraceptives connues ou émergentes, et tous les enjeux qui y sont liées (pas que les aspects techniques). Elle propose entre autres des ateliers pour l'information et la confection de sous-vêtements à visée contraceptive thermique.

GARCON participe au GTCM Groupe de Travail sur la Contraception Masculine. Ce groupe a pour objectif la coordination des initiatives en la matière. Il réunit ARDECOM (Association de Recherche et Développement sur Contraception Masculine), MFPPF, Thomas Boulou et GARCON.

Les bénévoles de l'association ont autour de 30 ans, les participant-e-s entre 20 et 45 ans. Des femmes-cis participent également, principalement les compagnes des précédents. Leur rôle n'est pas du tout négligeable, à toutes les étapes. Très impliquées au départ du projet et pour chaque initiative, leur information et leur point de vue sont de plus déterminants pour la conduite de la méthode.

Quels modes d'action ?

L'association opère entre autres sous la forme d'ateliers pour la diffusion d'information sur les connaissances, les pratiques, les expériences en matière de contraception, pour répondre aux questions de chacun-e. Les ateliers assurent une formation pratique sur la confection de jockstrap. A cela s'ajoute un travail important de lobbying et d'information du grand public.

Les ateliers ont lieu depuis plus de deux ans à un rythme hebdomadaire. Chacun dure environ trois heures et se déroule chez les bénévoles de l'asso, chez des participant-e-s ou dans d'autres lieux en fonction des opportunités. Ils accueillent entre 2 et 8 participant-e-s plus au moins 2 personnes pour animer. La fréquence des ateliers permet d'individualiser au mieux l'accompagnement. Il est possible de venir plusieurs fois. La fabrication se base sur un tuto produit par l'association.

Ce site est un outil majeur de transmission des connaissances. Il offre une bonne visibilité à l'asso, à ses contributions, au réseaux d'acteurices. A cela s'ajoute la distribution de tracts informatifs au format pochette préservatif, et la liste de diffusion pour renseigner sur les dates des ateliers. Le bouche à oreille fait le reste.

Quel coût ? Quel financement ?

L'association ne fonctionne pas encore sur financements publics. Les ateliers ne coûtent pas cher à faire tourner. Le coût de production d'un dispositif est relativement faible, estimé à 5 euros. Les participant-e-s contribuent selon leurs moyens. A cela s'ajoute les dons via le site internet de l'association.

Quelle mixité ?

Les ateliers sont mixtes, et Erwan insiste sur l'importance de cette mixité.

Pour commencer ce sont les femmes-cishétéro qui bien souvent font le premier pas. Elles sont venues tout d'abord seules puis se sont déplacées en couple. Les compagnes restent souvent initiatrices mais les hommes viennent plus souvent seuls désormais. « Ça bouge doucement » conclut Erwan.

Ensuite et surtout, aucune contraception n'étant infaillible et son efficacité dépendant d'une certaine assiduité, il est important que les compagnes soient présentes : ce sont elles qui encourent le risque d'une grossesse non désirée. En plus d'accorder confiance à leur partenaire - ce qui n'est peut-être pas le plus évident - il leur faut être clairement informées. Cette contraception demande de respecter un protocole et du sérieux dans sa conduite pour être efficace (spermogramme initial et régulier pour contrôles, port 15 heures par 24heures). Cela peut rendre la pratique insécure pour les compagnes et être source d'une nouvelle charge mentale pour elle : as-tu bien mis ton slip aujourd'hui ? Aussi si la contraception testiculaire est souvent au départ envisagée comme substitutive, elle se fait dans les faits plus souvent complémentaire, les compagnes maintenant une contraception pour sécuriser et dans l'idée d'une responsabilité partagée.

Enfin la discussion en mixité est importante car elle permet aux hommes-cis de prendre conscience de ce qu'ils laissent à leur compagne : le temps, le coût de la contraception, la peur des échecs, l'inconfort, etc. Une non mixité meufs permet d'échanger sur leurs vécus et leurs craintes.

Cette mixité a cependant une faille : l'ouvrage de couture du slip qui finit entre les mains des compagnes. L'idée a émergé de profiter des ateliers pour proposer la confection de serviettes menstruelles lavables. (Ateliers pas uniquement dédiés au jockstrap, délibérément). Occupées à coudre pour elles-mêmes, elles ne pourraient pas coudre pour leur compagnon. Lui pourrait coudre pour elles.

Alors que faire si vous ou un-e proche est tenté-e par l'expérience ?

Les associations dédiées seront vos meilleures interlocutrices. GARCON pourra vous informer, indiquer les personnes qui auraient envie de monter un groupe localement. A Saint-Etienne, à Grenoble, à Lyon des personnes ont été identifiées qui cherchent d'autres personnes pour lancer ou renforcer un groupe. Des personnes du réseau peuvent se déplacer pour des présentations publiques.

Info de dernière minute :

GARCON sera présent au Carnaval INSA (campus de la Doua, Villeurbanne) le jeudi 24 mars de 13h à 14h30 pour une présentation des méthodes contraceptives dans leur ensemble. Dans ce même évènement une autre présentation est programmée concernant la contraception dite masculine DIY : des anneaux en silicone DIY (impression de moules en 3D en résine bio compatible) équivalent à l'Andro-switch, faciles à faire et pas chers (environ 3 euros).

Plus d'info : <https://www.insa-lyon.fr/fr/evenement/30e-edition-karnaval-humanitaire>

Ressources :

GARCON <https://garcon.link/> et son adresse mail : contact@garcon.link.

ARDECOM <http://www.contraceptionmasculine.fr/>

Boulocho <http://boulocho.free.fr/> (le site n'est plus mis à jour)

Un document en ligne produit par Thomas Bouloù – collectif breton :

<https://pointpointpoint.org/wp-content/uploads/2012/06/BrochureCT-1.pdf>

Les « Sans gamètes » de Grenoble sur la fabrication des Jockstraps :

<https://cric-grenoble.info/infos-locales/article/atelier-les-sans-gametes-contraceptions-testiculaires-2311>

Un petit livre à connaître et faire connaître :

S'occuper de son sperme et être contracepté.e / Leslie Bhar,

Il est en dépôt/vente 2 euros à La Lutrine, 91 rue Montesquieu, 69007 Lyon, le samedi de 14h à 16h.



Marie Claire Chevalier : une jeune lycéenne devenue une figure du combat pour l'avortement

Elle ne militait pas pour le droit à l'avortement, c'était une lycéenne de 16 ans violée puis dénoncée par son violeur : Marie-Claire Chevalier vient de mourir à l'âge de 66 ans.

Procès de Bobigny, Gisèle Halimi, Marie-Claire...

Nous voici dans la France d'il y a 50 ans en novembre 1972.

Marie-Claire est enceinte... « J'étais une écolière et à mon âge, je ne me sentais pas du tout la possibilité ou l'envie d'avoir un enfant » a-t-elle déclaré lors de son procès. Un avortement par une gynécologue coûtait trois fois le salaire mensuel de la mère de Marie-Claire qui fit appel à une « faiseuse d'anges », dénoncée par le violeur, elle contacta Gisèle Halimi pour défendre sa fille.



Gisèle Halimi – avec l'accord de Marie-Claire – décide de faire du procès une tribune, un procès politique, une attaque de la loi de 1920 qui interdisait l'avortement et toute propagande anticonceptionnelle. Marie-Claire se retrouve donc, malgré elle, au centre du procès de Bobigny au cours duquel sont également jugées cinq autres femmes, dont sa mère. « Il faut saluer le courage inimaginable d'une toute jeune fille à l'époque et de sa mère qui était une femme modeste qui travaillait à la RATP. Tout d'un coup, elles ont été jetées en pâture dans un procès très médiatisé, devant des témoins prestigieux » déclare en janvier 2022 Martine Portnoe, ancienne membre de l'association « Choisir » créée en 1971 par Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi.

.../...

« Témoins prestigieux » Jacques Monod, François Jacob (prix Nobel), Delphine Seyrig, Françoise Fabian, Michel Rocard, Aimé Césaire, Simone de Beauvoir viennent dénoncer la loi de 1920 qui « est coupable d'interdire aux femmes l'exercice d'une liberté fondamentale » déclare la mère de Marie-Claire.

A l'issue du procès qui a suscité commentaires et débats dans tout le pays, Marie-Claire est relaxée, sa mère et « l'avorteuse » sont condamnées à des peines avec sursis qu'elles n'accompliront jamais.

Ce procès a révélé les conditions inadmissibles imposées aux femmes devant le choix d'assumer ou non leur maternité. Il a ouvert la voie, après de nombreuses manifestations féministes à la loi Veil de 1975 autorisant l'IVG.

Marie-Claire, Gisèle Halimi et tant d'autres ont lutté pour que les « faiseuses d'anges » ne soient plus qu'un mauvais souvenir... On ne trouve sans doute plus beaucoup de Marie-Claire en France en 2022. Mais si l'accès à l'IVG semble désormais « un droit acquis » des avancées sont encore à réaliser (prolongation du délai légal de l'IVG par exemple).

Alors n'oublions pas le combat de Marie-Claire...et continuons le.

C.R.

Le Cercle Flora Tristan, un groupe du MLF à Lyon : une BD à découvrir bientôt

Les années 70 ont vu l'éclosion, à Lyon comme dans toute la France, de nombreux groupes de femmes.

Le cercle Flora Tristan était l'un de ces groupes. Deux militantes du Planning ont décidé d'évoquer ce groupe à travers une bande dessinée qui doit paraître en mars dans le mensuel de bande dessinée "Les rues de Lyon".

Occasion de transmission entre ancienne et nouvelle génération à travers ses deux autrices, la bande dessinée fait appel aux souvenirs de l'une, mis en images par les dessins de l'autre.

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'un travail "historique" exhaustif, mais de l'évocation du contexte de l'époque et de quelques moments de la vie du Cercle : les réunions régulières, la participation - parfois compliquée - aux activités du Centre des femmes, les avortements chez l'une des membres du Cercle, les distributions de tracts sur les marchés, les efforts pour affirmer une présence du Cercle dans le mouvement féministe lyonnais.



Bonne découverte

S.C, C.R.

D'ébats féministes 20

Librairie à soi.e une librairie féministe à Lyon

Depuis le mois d'octobre 2021, une librairie féministe existe à Lyon, 16 rue Pizay.

Que trouve-t-on dans cette librairie ?

- Le « rayon phare » s'organise autour des féminismes : histoire des féminismes, écoféminisme, études de genre, sexualité, sorcières, masculinités, transféminisme, intersectionnalité, grammaire inclusive, afro féminisme...
- La librairie met aussi en avant des ouvrages écrits par des femmes et des personnes non-binaires : littérature, BD, jeunesse, polar, science-fiction, poésie, sciences humaines, vie pratique, femmes artistes, aventurières...
- Des animations autour des féminismes ont lieu dans un local dédié : rencontres avec des autrices, conférences, formations, cercles de parole...



Au cours d'une rencontre à la librairie, Rosa, la libraire m'évoque le cheminement et les objectifs qui ont abouti à l'ouverture de ce lieu.

Rosa n'est pas libraire de formation, mais, à la suite d'un plan social dans son entreprise, elle se dit qu'elle pourrait s'orienter vers le métier de libraire. Elle a milité dans le groupe « Nous toutes », c'est une grande lectrice et la librairie pourrait concilier engagement militant et plaisir personnel. Elle se définit comme une féministe « post MeToo ».

La librairie se veut « inclusive » et accueille les hommes afin de leur ouvrir des horizons et de leur faire connaître la littérature féministe.

La sélection de la librairie est vaste et s'intéresse à tous les écrits autour des féminismes. Le reste de la librairie donne priorité aux autrices.

A ma demande de parler d'un livre qu'elle aimerait mettre en avant, Rosa présente l'ouvrage de Titiou Lecoq « Les grandes oubliées ».

Pour elle, il s'agit d'une excellente vulgarisation qui s'appuie sur un énorme travail de recherche, et qui apprend beaucoup de choses. Et pour agrémenter le tout, il est très accessible et souvent drôle !



Et pourquoi ce nom Librairie à soi.e ? Trois raisons expliquent ce choix :

- Une référence aux ouvriers de la soie à Lyon.
- Un « clin d'œil » à Virginia Woolf qui a écrit « Une chambre à soi »
- Une mise en avant de l'écriture inclusive avec le point médian.

Nous souhaitons longue vie à la « Librairie à soi.e »

C.R.

Superféministe fête la Saint Valentin !

Le lundi 14 février dernier, des militantes de Superféministes ont fêté la Saint-Valentin à leur manière.

Au programme ? Ni roses rouges dans des emballages plastiques enrubannés, ni restaurant réservé des mois à l'avance pour se regarder dans le blanc des yeux sur fond de piano.

Non, il a plutôt été décidé de se donner rendez-vous rue Mercière (69002 Lyon), zone très passante où se concentrent une multitude de bars et restaurants, faisant d'elle un des endroits privilégiés des amoureux.ses pour fêter la Saint-Valentin. Équipées de leurs capes de Superféministes et d'un petit stand sur lequel étaient présentée de la documentation, les militantes ont passé le début de soirée à interpeller les passant.es pour parler de sujets pas aussi romantiques qu'on le voudrait, mais essentiels.



Les menus « spécial Saint-Valentin » réinventés à la sauce IST distribués ont pu mettre en appétit les passant.es tout en les sensibilisant à la réduction des risques induits par les rapports sexuels. Et comme les militantes mobilisées sont du genre à accorder leurs paroles à leurs actes, des préservatifs internes et externes ont également été donnés.

Enfin, pour s'assurer que tou.tes passent une soirée stimulante et sans ennui, elles ont aussi pris la peine d'ajouter de la documentation plus générale sur le collectif Superféministes, le Planning familial et la grève/manifestation du 8 mars à venir !



Les passant.es se sont avéré.es plutôt réceptif.ves à la démarche, voire très enthousiastes. Les messages préventifs ont été passés, dans la joie, la bonne humeur... et l'amour !

J.R.

Pour adhérer au Planning Familial 69 :

Bulletin en ligne sur :

<https://don.planning-familial.org/adhesion-69>

Au Tambour⁹ : une pause pour souffler, et revenir résonner encore plus fort !

Nous publions le manifeste des co-présidentes et co-directrices de la structure "Au Tambour !", située dans le 6^e arrondissement de Lyon qui nous explique pourquoi le lieu a fermé ses portes le 31 décembre ... mais souhaite pouvoir être de retour en 2022...



Au Tambour ! a ouvert ses portes le 1er juillet 2020 et les fermera le 31 décembre 2021. Pas définitivement non, mais pour une durée de plusieurs semaines.

La forte progression des indicateurs et les sollicitations des différent.e.s acteur.ice.s du territoire prouvent la pertinence de notre approche croisée : précarité - isolement – violences, et l'accueil en non-mixité des femmes isolées.

Malgré cela, Au Tambour ! reste le seul lieu non-mixte sur la Métropole de Lyon.

Nous avons fait le job de lanceuses d'alerte en abordant la question des précarités par le prisme du genre. En pensant l'accueil des femmes non-accompagnées d'enfants, nous avons révélé un véritable impensé des politiques publiques.

Depuis 18 mois, nous voyons et alertons sur la situation des femmes.

Nous avons vu les portes d'Au Tambour ! s'ouvrir 2075 fois et avons rencontré 245 femmes. De tous âges, isolées, précaires, sdf, sans droit ni titre. Des femmes qui subissent des violences. Qui sont violées. Qui portent les marques de situations compliquées. Accueillir la parole de 245 femmes c'est beaucoup.

C'est un honneur, c'est fort et puissant de rencontrer ces femmes résilientes.

Nous n'avons pas vocation à réparer tous les trous dans la raquette et ne pouvons ni ne voulons être à la fois lieu de partage, accueil de jour traditionnel, cellule de soins psy, meilleur spot d'accès à l'hygiène et au bien-être.

Le "en même temps" n'est pas une option.

Entendre 245 histoires de violences, c'est trop.

Trop de femmes sont concernées : il est temps que les pouvoirs publics et les associations têtes de réseaux réagissent et s'emparent de la question du genre dans les politiques d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des personnes en situation de précarités.

Il est de notre responsabilité d'alerter encore et d'affirmer que la non-mixité est un moyen nécessaire dans la prise en charge des femmes.

Nous avons atteint nos limites et celles de l'accueil inconditionnel pour Au Tambour ! Notre promesse d'assurer un lieu safe et apaisant a été bousculée.

⁹ Premier lieu non-mixte dédié au bien-être des femmes victimes de précarité, d'isolement & de violences sur la Métropole de Lyon, 95 rue Crillon, 69006 Lyon

Au Tambour est une jeune et petite structure qui répond à un vrai besoin sur le territoire. Cependant, malgré le soutien affiché de femmes et hommes politiques (le 8 mars notamment), il a été très difficile depuis juin d'assurer notre mission dans de bonnes conditions : complexe quand la trésorerie ne couvre pas plus d'un mois de fonctionnement.

C'est grâce aux financeurs privés que nous entreprenons et avançons depuis 2020. Cette année encore, ils nous ont permis de sortir la tête de l'eau. Fondation Abbé Pierre - Fondation des Femmes - Fondation de France - Fondation Lila Lanier.

L'incertitude permanente dans laquelle nous plonge l'attente des réponses aux demandes de subventions publiques participe à notre épuisement.

L'impossibilité de se projeter en terme de recrutement aussi.

Nous avons toujours eu conscience des limites (voire de l'obsolescence) d'un statut datant de 120 ans et de son mode de financement.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'un temps de respiration, d'une prise de hauteur pour repenser notre modèle.

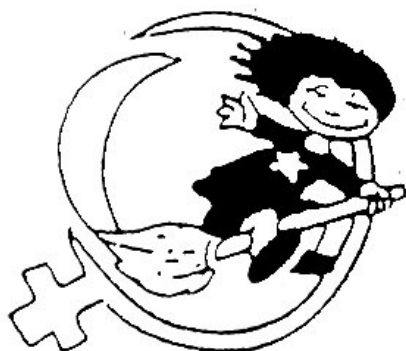
Ces 18 mois nous ont beaucoup appris, on a ressenti très fort la puissance des femmes et compris le sens du mot SORORITÉ.

Résilientes et agiles, nous allons construire à partir de notre vécu et de l'expertise acquise une version améliorée d'AT et revenir en 2022 pour faire encore plus de bruit pour les femmes

**Magali Michel et Eva Amatucci, co-présidentes.
Anne Kahlhoven et Charline Rico, co-directrices.**

Ont participé à ce bulletin

Mélanie Atrux-Tallau, Sandrine Creus,
Marie-Paule Joannin, Malika Mehennaoui,
Betty Molin, Maéva Paupert, Elise Poncet,
Christiane Ray, Jeanne Royer
Valérie Radix,



TRIBUNE. « Candidats, engagez-vous sur les 10 mesures de notre plan d'urgence pour l'égalité femmes-hommes »

Publié le 5 février 2022 dans le JDD

La Fondation des Femmes et les principaux réseaux associatifs français de défense des droits des femmes appellent les candidats à la présidentielle à s'engager pour un plan d'urgence de 10 mesures afin de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

Elles sont déjà dix à avoir été assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint depuis le début de l'année. Jamais la société ne s'est autant alarmée des féminicides, et pourtant, nous continuons de compter nos mortes, comme si c'était une fatalité. Si la société s'est aussi saisie de la question des violences sexuelles, il n'y a jamais eu aussi peu de condamnations judiciaires. Si l'indignation progresse face à l'inégalité salariale, les femmes sont toujours discriminées. Si la préoccupation avance concernant le partage des tâches domestiques, les femmes en prennent toujours une part écrasante. Si les femmes parlent, elles ne sont toujours pas écoutées.

Nous, associations de défense des droits des femmes, appelons les candidats à l'élection présidentielle à un sursaut. Nous n'attendons plus des discours, mais de vrais engagements et des actes forts à même d'envoyer enfin les inégalités dans les oubliettes de l'Histoire.

Nous les appelons à s'engager sur dix mesures ambitieuses à mettre en place dans les cent premiers jours de la nouvelle mandature. Nous appelons chacune et chacun à soutenir la pétition demandant ce plan d'urgence contre les inégalités.

Nos 10 propositions :

1. Investir 1 milliard d'euros par an pour mettre fin aux violences conjugales. En formant les professionnels pouvant être en contact avec des femmes victimes de violences, en triplant les places d'hébergement spécialisé et en augmentant le financement des associations.
2. Créer une coordination nationale de la lutte contre les violences faites aux femmes sous l'égide du président ou de la présidente de la République. La protection des femmes doit être au cœur de toutes les politiques publiques grâce à un organe chargé de l'étude, du suivi et de l'évaluation transparente des politiques publiques au plus haut niveau de l'État.
3. Mettre en place des tribunaux et des brigades spécialisés, formés à la lutte contre les violences faites aux femmes et volontaires, sur le modèle espagnol.
4. Constitutionnaliser le droit à l'IVG et rendre effectif l'accès à ce droit pour toutes les femmes sur le territoire français. Supprimer la double clause de conscience des praticiens, et revaloriser cet acte médical pour un droit effectif au choix.

5. Garantir l'éducation de chaque enfant à l'égalité, à la sexualité et à la vie affective. Lutter contre l'industrie pornographique et sanctionner le non-respect de l'interdiction d'accès aux mineurs.
6. Garantir l'accès de chaque citoyenne à des services de santé de qualité et bienveillants à moins de trente minutes de chez elle ; améliorer la prise en compte des pathologies des femmes.
7. Lancer un Grenelle de l'égalité salariale pour revaloriser les métiers féminisés et garantir la présence des femmes dans les secteurs d'avenir, tout en luttant contre le temps partiel contraint et les discriminations en entreprise.
8. Adopter une loi pour l'émancipation économique des femmes qui abroge les mécanismes juridiques accroissant leur précarité, et qui égalise par le haut les traitements des femmes en couple, quel que soit le régime de vie commune
9. Allonger le congé obligatoire du second parent (congé paternité), revaloriser le congé maternité sans perte de salaire et instaurer un congé parental attractif pour les deux parents.
10. Adopter une réelle diplomatie féministe en augmentant les financements internationaux pour les droits des femmes et en poussant l'adoption de la clause de la législation la plus favorisée en Europe."

Les signataires :

Anne-Cecile Mailfert, présidente de la Fondation des femmes

Dominique Guillien et **Françoise Brié**, présidente et directrice générale de la Fédération nationale solidarité femmes

Danielle Bousquet, présidente de la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles

Sarah Durocher, coprésidente du Planning familial

Sophie Fenot et **Mélanie Tate**, déléguée générale et responsable emploi de Force femmes

Pour soutenir cet appel et signer la pétition c'est ici : <https://fondationdesfemmes.org/petition-ecoutez-nous-bien/>



De nouvelles acquisitions au centre de documentation

Choc toxique. Faut-il avoir peur des protections périodiques / Sandrine Graneau ; Claudie Colozzi, Flammarion 2021.

Ou peut-être une nuit. Inceste la guerre du silence / Charlotte Pudlowski. Grasset , 2021.

Un corps à soi / Camille Froidevaux Metterie .- Seuil, 2021.

Qui a peur des vieilles / Marie Charrel. Les pérégrines, 2021.

Au bonheur des vulves. Le manuel anti-douleur qui en a entre les jambes / Elise Thiebaut, Camille Tallet .- Leduc, 2021.

Transitions. Journal d'Anne Marbot / Elodie Duran. Delcourt, 2021.

Sex Education. Le guide ultime sans tabous sur le sexe / Jordan Paramor.- Hachette, 2021.

Coming In / Elodie Font. Payot Graphic, 2021.

Réinventer l'amour : comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles / Mona Chollet, Zones, 2021.

Une histoire de genres : guide pour comprendre et défendre les transidentités / Lexie, Marabout, 2021.

Vous n'êtes pas binaire (personne ne l'est !) : voir au-delà des normes de genres, sexualités et relations / Alex Iantaffi, Michèle Godart, Amethyste Editions, 2021.

C'est beau le rouge : pour briser le tabou des règles / Lucia Zamolo, la Martinière, 2021.

La bible du vagin / Jen Gunter ; Martin Winckler (pref), First, 2021.

Feu ! Abécédaire des féminismes présents / Elsa Dorlin, Libertalia, 2021.

Faute de preuves. Enquête sur la justice face aux révélations #MeToo / Marine Turchi, Seuil, 2021.

Transfuges de sexe. Passer les frontières du genre / Emmanuel Beaubatie, la Découverte, 2021.

Sortir de l'hétérosexualité / Juliet Drouar, Binge Audio, 2021.

Je ne suis pas viril / Ben Nevert, First 2021.

Corps, amour, sexualité les 100 questions que vos enfants vont vous poser / Charline Vermont, Albin Michel 2021.

Et pour les plus jeunes :

Le petit illustré de l'intimité de la vulve, du vagin... / Tiphaine Dieumegard ; Mathilde Baudy. Atelier de la belle étoile, 2021.

Le petit illustré de l'intimité du pénis, scrotum.... / Mathilde Baudy, Tiphaine Dieumegard. Atelier de la belle étoile, 2021.

J'ai le droit de dire NON / Ophélie Célier, Thomas Piet, Fanny Vella, Petit Kiwi, 2021.

Je n'ai pas de zizi... Il me manque un truc ? / Solien Bourdeverre-Veyssiere, Violette Suquet, Petit Kiwi, 2021.

MP.J

Le centre de documentation est ouvert les lundi et jeudi de 10h à 17h30.

Le catalogue est en ligne : <https://69-planningfamilial.kentikaas.com>

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES 8 MARS 2022

Grève féministe et rassemblement

8 MARS à 16h30 PLACE DES TERREAUX

**Prise de parole, animations, chants, préparation de
pancartes**



**MANIFESTATION
18h**



Collectif
Droits des
Femmes 69

8 mars 2022
Journée Internationale de Lutte
Pour les Droits des Femmes
Décrétons la grève féministe et
marchons ensemble pour nos droits !



Non, le 8 mars n'est pas « la journée de la femme » mais bien la journée internationale de lutte pour les droits des femmes ! Cette journée est l'occasion de lutter ensemble en faveur d'une égalité entre les femmes et les hommes, pour ainsi rétablir une justice sociale et une vraie démocratie, permettant l'émancipation de toutes et tous pour nos droits !

Le 8 mars :
toutes et tous dans l'action,
toutes et tous en grève !

Ce 8 mars 2022, le gouvernement et le patronat bloquent toute avancée et multiplient le féminisme de façade /washing. Pire, la réaction masculiniste s'organise relayée par l'extrême droite qui revendique un discours sexiste, raciste et LGBTophobe. Partout dans le monde, la première chose que font ces partis réactionnaires quand ils arrivent au pouvoir, c'est de remettre en cause les droits fondamentaux des femmes.

Alors que la « grande cause » d'Emmanuel Macron s'est avérée une vaste opération d'enfumage, que les idées misogynes relèvent la tête, nous donnons rendez-vous à toutes les femmes, toutes les féministes et à leurs alliés.

Le 8 mars, on s'arrête tout.e.s. On se met en grève.

Plus de bla bla, plus de promesses sans lendemain, des actes.

Ne nous libérez pas, on s'en charge !

